



RESEAU DEPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Etat des ressources en eaux souterraines

- Situation début août 2023

Le réseau départemental de suivi des eaux souterraines a été mis en place en 2016 par la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal.

Dix-neuf ressources constituent actuellement ce réseau. Ces dernières ont été choisies pour leur situation géologique (socle, volcanisme), pour la qualité des chroniques de débits existantes et pour leur répartition géographique sur le territoire.

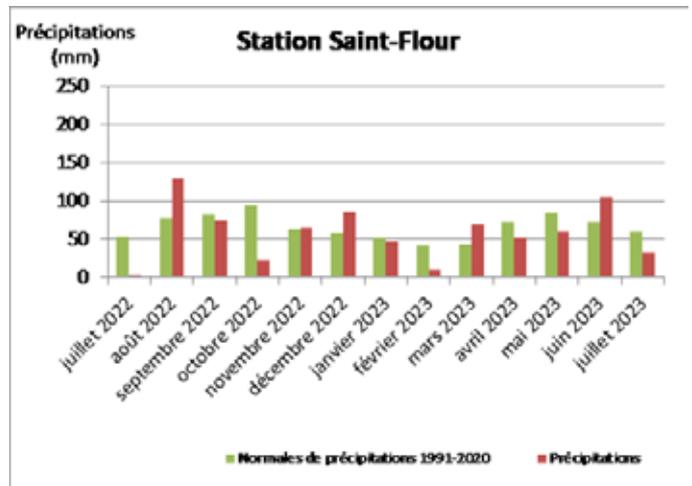
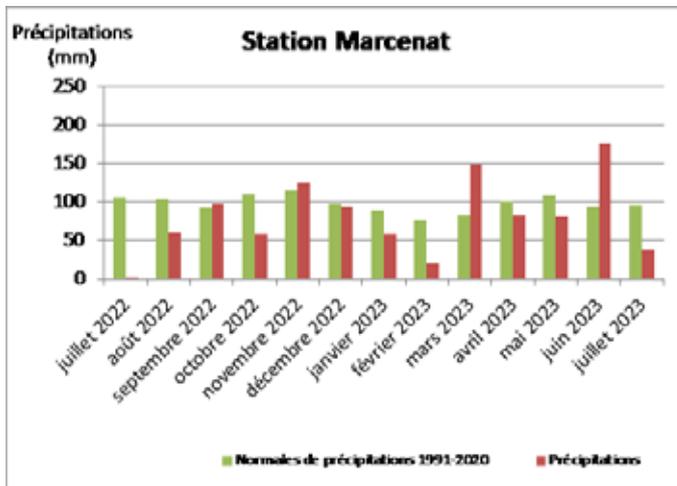
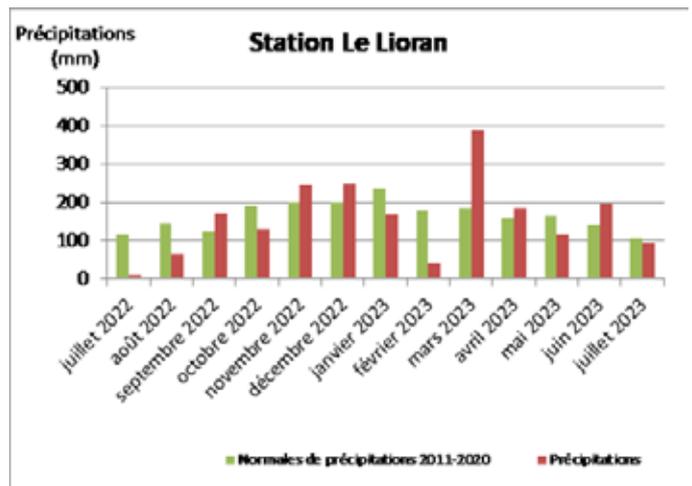
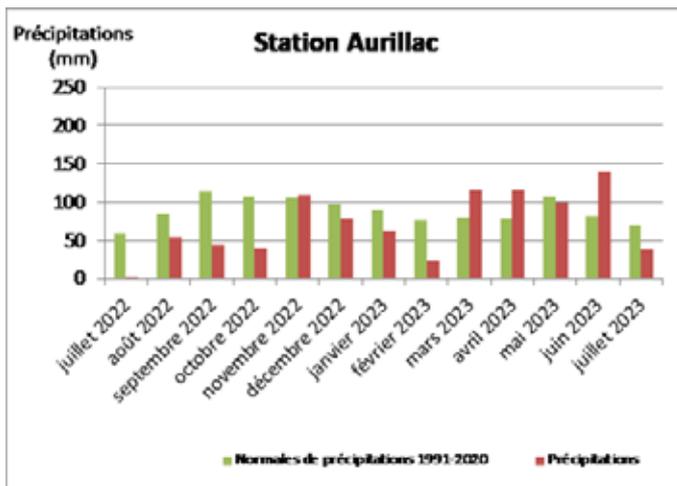
Le suivi des sources et la réalisation des mesures de débits sont assurés à fréquence mensuelle (dans la mesure du possible) par les collectivités gestionnaires de l'eau. Les données sont bancarisées, traitées et synthétisées par la MAGE qui réalise trimestriellement ce bulletin d'information (mensuellement si le contexte hydrogéologique l'exige).

L'objectif de ce réseau est d'améliorer la connaissance des ressources du Département et d'assurer une veille objective et pertinente sur les évolutions à court, moyen et long terme des débits mesurés.



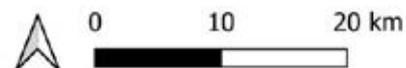
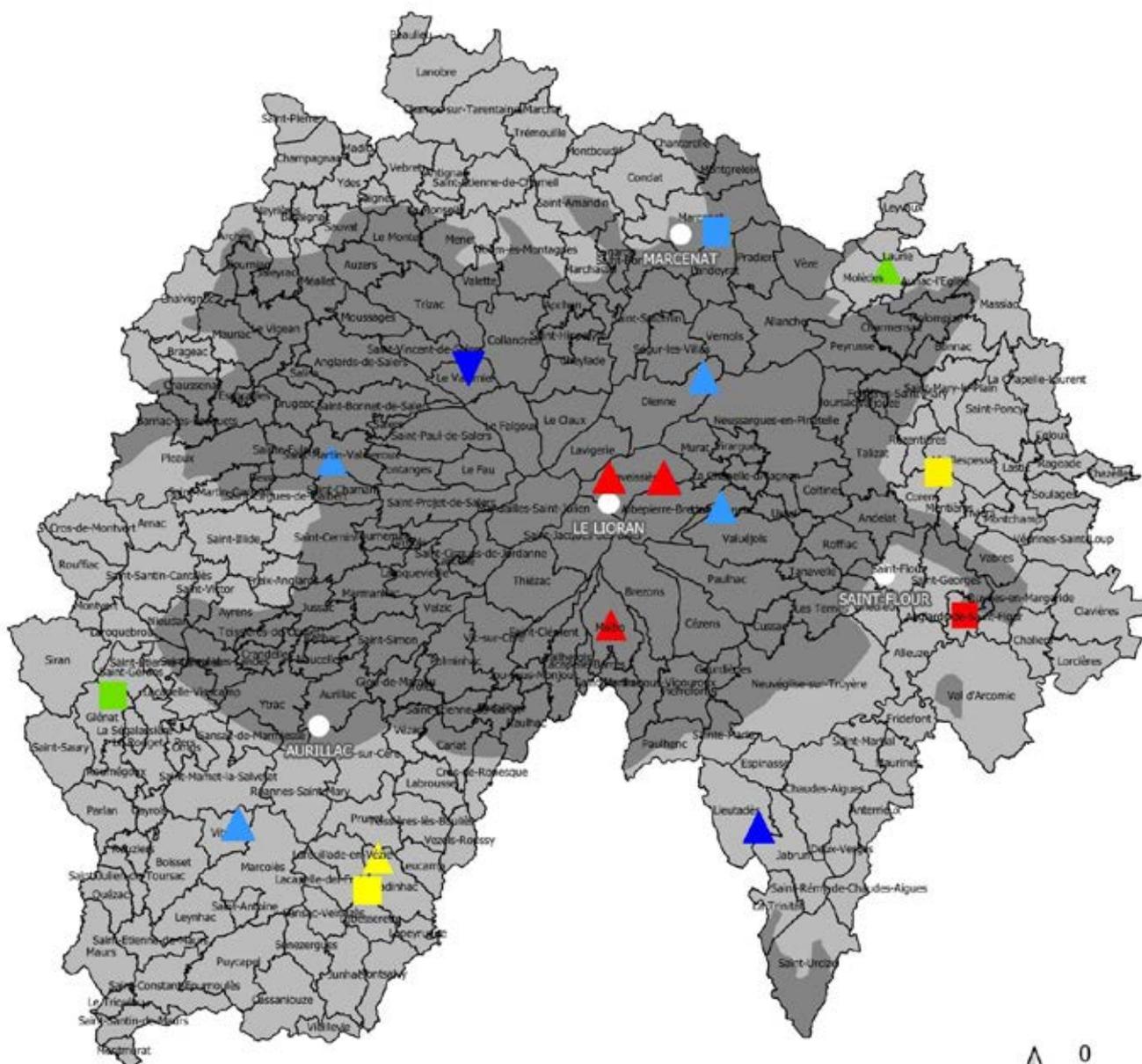


Pluviométrie (source données : météoFrance)



Les 3 derniers mois sont contrastés : le mois de mai a été déficitaire en pluviométrie sur l'ensemble du département et le mois de juillet a été excédentaire : +39 % sur les Monts du Cantal par rapport aux normales de saison, +45 % à Saint-Flour, +71 % à Aurillac et +86 % à Marcenat. En revanche, même s'il a été plus arrosé que le mois de juillet 2022, le mois de juillet 2023 reste plus sec : -12 % sur les Monts du Cantal, -45 à -47 % à Aurillac et Saint-Flour, -60 % à Marcenat.

A partir du 01/01/2023, de nouvelles normales de référence sont utilisées pour les stations Aurillac, Marcenat et Saint-Flour : 1991-2020 (au lieu de 1981-2010 pour Aurillac et 2001-2010 pour les autres stations). Pour la station du Lioran, les nouvelles normales de référence sont : 2011-2020 (au lieu de 2001-2010).



LEGENDE

Carte géologique simplifiée

- Socle
- Volcanisme
- Station Météo France

Situation des débits

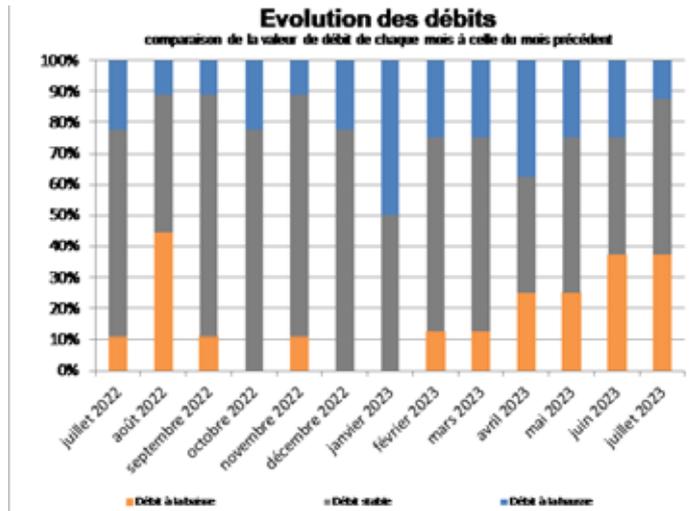
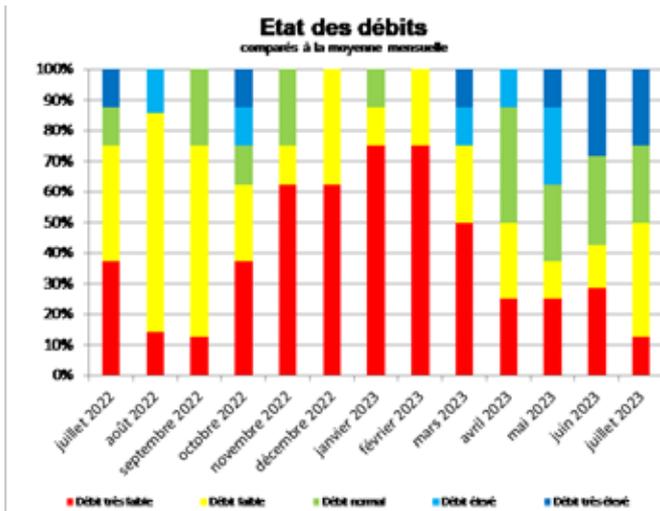
- Etat des débits
- ▲ Débit très élevé
- ▲ Débit élevé
- ▲ Débit normal
- ▲ Débit faible
- ▲ Débit très faible

Evolution des débits

- Evolution des débits
- ▲ Tendance à la hausse
- Tendance stable
- ▼ Tendance à la baisse



Suivi des ressources situées en domaine de socle



En domaine de socle, la situation la plus favorable pour les sources a eu lieu au mois de mai : près de 60 % des ressources suivies présentaient des débits normaux à très élevés. En juin puis en juillet, la situation s'est dégradée progressivement pour atteindre 50 % des ressources suivies qui présentent des débits faibles à très faibles. La part des ressources présentant des débits très faibles a cependant diminué.

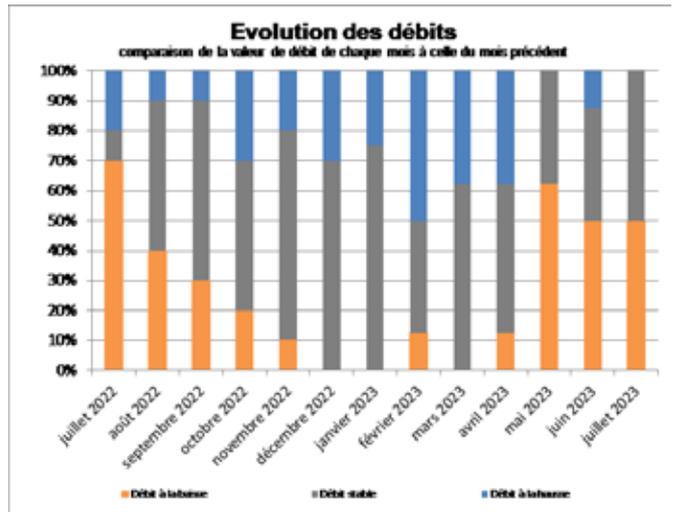
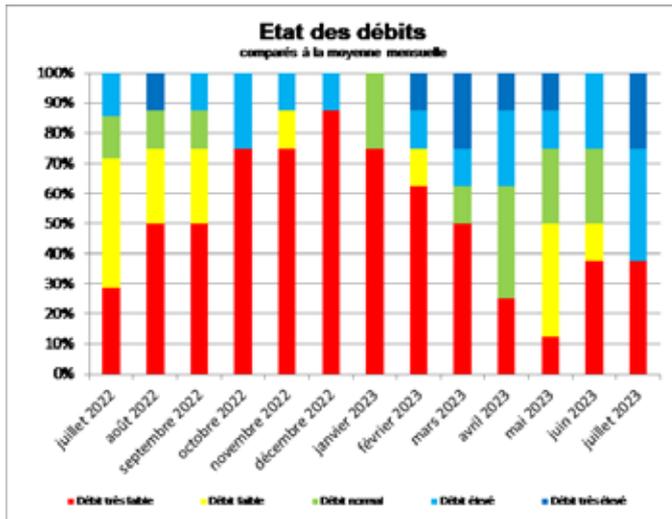
Le graphique de droite montre une tendance progressive à la baisse des débits depuis le mois de mars.

La situation est plus favorable qu'au mois de juillet 2022, mais la surveillance des ressources doit être maintenue pour voir comment la situation évolue dans les semaines à venir.





Suivi des ressources situées en domaine volcanique



En domaine volcanique, la situation est très contrastée en juillet : 60 % des ressources suivies présentent des débits élevés à très élevés et les 40 % restants des débits très faibles. La situation la plus favorable pour les sources a eu lieu au mois d'avril, avec encore 25 % des ressources suivies qui présentaient des débits très faibles du fait de l'absence de recharge totale des aquifères. En juillet, la situation s'est améliorée par rapport au mois précédent. Les aquifères se sont remplis rapidement

avec les pluies du mois de juin. Cependant, la baisse importante des précipitations au mois de juillet va impacter les débits des sources.

Le graphique de droite montre une tendance à la baisse des débits en juin et juillet pour la moitié des ressources suivies.

Une surveillance active des débits des ressources est à mettre en place.





Restrictions des usages de l'eau

A l'échelle départementale

Le Préfet du Cantal a pris un arrêté préfectoral en date du 27 juillet 2023 relatif à la limitation provisoire des usages de l'eau :

- Restrictions de niveau 2 « alerte renforcée » : zone de gestion Affluents du Lot
Les usagers doivent respecter les prescriptions de l'arrêté qui réglementent les usages avec des modalités particulières par usage (interdiction stricte, respect des horaires, ...) et qui concerne le lavage des véhicules et voiries, l'arrosage des fleurs, jardin, terrains de sports, les fontaines, les piscines, l'irrigation agricole, ...
- Vigilance : reste du département. Tous les usagers sont invités à limiter leur consommation d'eau dans le cadre d'une gestion raisonnée de la ressource quelle que soit la nature de cette ressource.

A l'échelle communale

Aucun arrêté municipal de restriction des usages de l'eau

Remerciements aux communes participantes :

ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR, ARNAC, DIENNE, GLENAT, LADINHAC, LAURIE, LAVASTRIE, LAVEISSENET, LAVEISSIERE, LIEUTADES, MALBO, MARCENAT, SAINT-MARTIN-VALMEROUX, VAL D'ARCOMIE, COREN-LES-EAUX, JOU-SOUS-MONJOU, VITRAC ET LE VAULMIER.



Prochain
bulletin :
octobre 2023

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal

**Hôtel du Département
28 avenue Gambetta
15015 Aurillac Cedex
04 71 43 01 98**